



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**Séance du Conseil de Communauté du 02/03/2023
Sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc BURRUS**

Nombre de membres 14

Etaient présents : 12 membres – 1 procurations – 13 votants

Administration : Ressources Humaines

261/2023 Délibération reprenant l'ensemble des emplois permanents de la Communauté de Communes à compter du 01/03/2023

Le Président expose :

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2313-1 et R2313-3 ;
Vu le code général de la fonction publique, et notamment ses articles L313-1 et suivants et ses articles L411-1 et suivants ;
Vu le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet, et notamment son article 3 ;

Considérant que la réglementation lors de la nomination d'un agent, impose de mentionner dans l'arrêté ou le contrat, la délibération créant le poste,

Considérant que les anciennes délibérations sont pour la plupart caduques car ne faisant pas l'objet d'une description suffisamment explicite de la nature de l'emploi et de ses modalités de recrutement,

Considérant les demandes de la trésorerie et de la préfecture à ce sujet,

le Président propose à l'assemblée de régulariser cette situation en adoptant une délibération reprenant l'intégralité des emplois à pourvoir de la collectivité qui permettra de repartir sur une base saine.

Il précise également que cette délibération annule et remplace toutes les autres délibérations prises précédemment.

Le Président explique que la présente délibération reprend, pour chaque filière, l'ensemble des postes existants, ou à créer, avec comme date d'entrée en vigueur le 01/03/2023.

Sont mentionnés pour chaque emploi (un emploi pouvant correspondre à plusieurs postes) :

- L'intitulé du poste

- le type d'emploi
- la catégorie hiérarchique
- le(s) cadre(s) d'emploi du poste
- le(s) grade(s) du poste
- le nombre de poste(s) prévu(s)
- le nombre d'heures du poste
- la référence à l'article lorsque le poste peut être pourvu par un contractuel
- la nature des fonctions
- le niveau de formation initiale
- le niveau de rémunération

Le Président indique que le tableau des effectifs fera l'objet d'une mise à jour et qu'il sera soumis à l'avis du Comité technique lors de la prochaine réunion.

Pour les postes à créer, non existants et non pourvus actuellement, l'autorité territoriale sera chargée de procéder à la déclaration de la création d'emploi auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin, dans les conditions et les délais fixés.

Une ampliation de la présente délibération sera adressée :

- au Représentant de l'État ;
- au Président du Centre de Gestion FPT du Haut-Rhin.

L'autorité territoriale informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de STRASBOURG dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Considérant que les crédits disponibles au chapitre budgétaire correspondant permettent la création des emplois permanents susvisés ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

ADOpte la délibération et son annexe reprenant l'ensemble des emplois de la collectivité à compter du 01/03/2023, pour tous les emplois permanents de la Communauté de Communes.

PRECISE que cette délibération annule et remplace toutes les autres délibérations qui ont pu être prises concernant des emplois permanents.

AUTORISE le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

INDIQUE que les crédits nécessaires sont prévus au budget de la collectivité.

Délibération adoptée à l'unanimité (13 voix pour)

La secrétaire de séance,



Maud PETITDEMANGE



Le Président,



Jean-Marc BURRUS

**ANNEXE A LA DELIBERATION SUR LES EMPLOIS PERMANENTS DE LA CCVA DU 02/03/2023
FILIERE ADMINISTRATIVE**

Intitulé du poste	Catégorie hiérarchique	Cadres d'emplois	Grades	Nombre de poste(s)	Nombre d'heures du poste	Référence Article ouverture contractuels	Nature des fonctions	Niveau formation initiale	Niveau rémunération
Responsable de la communication	B A	Rédacteur Attaché	Tout grade rédacteur Tout grade attaché	1	17,5/35ème	L.332-8 2° du CGFP	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration de la stratégie de communication de la collectivité, d'un pôle ou service • Organisation d'actions de communication et de relations publiques • Conception et/ou réalisation de produits de communication • Production de contenus • Développement des relations avec la presse et les médias • Promotion des actions locales • Animation et alimentation des réseaux sociaux de la collectivité • Participation à l'évaluation des actions de communication pour améliorer les services rendus (interne/externe) 	Formation supérieure en communication, marketing territorial ou en journalisme (BAC + 3 minimum) justifiant d'une expérience d'au moins 10 ans dans l'environnement des collectivités territoriales	Niveau de rémunération calculé au maximum sur l'indice terminal de la grille d'Attaché Territorial Principal
Chargé de mission Accélérateur de transition écologique	A	Attaché Ingénieur	Tout grade attaché Tout grade d'ingénieur	1	35/35ème	L.332-8 2° du CGFP	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer une stratégie de transition énergétique du patrimoine public (articulation, planification et priorisation) • Poursuivre et améliorer le processus de suivi des consommations pour l'ensemble des collectivités du territoire • Accompagner les collectivités du territoire sur des projets visant à l'efficacité énergétique • Informer et sensibiliser les équipes, les utilisateurs de bâtiments, les habitants • Mettre en place des actions de formation à destination des habitants sur les rénovations thermiques de qualité • Animer un réseau local de techniciens des services techniques • Suivre des projets sur les autres thématiques secondaires (mobilité, alimentation et préservation de l'agriculture de montagne, préservation de la bio-diversité) 	Niveau 6 ou 7, formation supérieure dans le domaine du génie thermique, énergies renouvelables ou expérience professionnelle dans le même type d'emploi d'au moins 5 ans	Niveau de rémunération calculé au maximum sur l'indice terminal de la grille d'Ingénieur territorial principal
Assistante de gestion financière, comptable	C B	Adjoint Rédacteur	Grade adjoint principal 2ème et 1ère classe Tout grade de rédacteur	1	35/35ème	L.332-8 2° du CGFP	<ul style="list-style-type: none"> • Traiter les opérations comptables (commandes, engagements, mandatement, liquidation) pour les différents budgets de la collectivité • Contrôler l'exécution budgétaire • Assurer la liaison avec la trésorerie, avec les usagers, les fournisseurs ou services utilisateurs • Tenir à jour des tableaux de bord de suivi de l'exécution • Participer à l'élaboration des documents comptables prévisionnels • Réaliser l'exécution comptable des marchés publics • Mise à jour régulière de l'actif de la collectivité • Suivre les dossiers d'assurance et gérer les sinistres • Assurer la comptabilité des régies de recettes sous sa responsabilité 	Titulaire d'un diplôme de niveau 5 minimum et/ou d'une expérience significative sur un même poste d'au moins 4 ans	Niveau de rémunération calculé au maximum sur l'indice terminal de l'échelle de rémunération B3

ANNEXE A LA DELIBERATION SUR LES EMPLOIS PERMANENTS DE LA CCVA DU 02/03/2023

FILIERE ADMINISTRATIVE

Directeur Général des Services des Communes	A	Attaché Ingénieur	Tout grade attaché Tout grade d'ingénieur	1	35/35ème	L.332-8 2° du CGFP	<ul style="list-style-type: none"> • Assister et accompagner le Président pour la définition des orientations stratégiques et dans les processus décisionnels • Conseiller et alerter sur les risques techniques, juridiques • Traduire les attentes et les orientations politiques des élus en projets d'élaboration • Superviser la mise en œuvre des projets • Concevoir une organisation interne en adéquation avec le contexte financier et les projets • Décliner les orientations pour l'élaboration et l'exécution des budgets • Proposer des arbitrages sur les financements et les modes de gestion • Superviser le management des services et coordonner l'activité des pôles • Evaluer les contributions collectives et individuelles • Identifier et mobiliser les partenaires stratégiques • Développer et entretenir le réseau relationnel 	titulaire d'un diplôme de niveau 5, 6 ou 7 (et/ou d'une expérience significative sur un même poste d'au moins 6 ans	niveau de rémunération calculé au maximum sur l'indice terminal de la grille d'Ingénieur territorial principal
Agent d'accueil et de gestion administrative	C	Adjoint	Tout grade adjoint	1	35/35ème	L.332-8 2° du CGFP	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de la vie professionnelle du DGS et des élus • Gestion de l'information, classement et archivage de documents • Traitement du courrier (tout type) • Accueil physique et téléphonique au secrétariat • Réalisation et mise en forme de travaux de bureautique • Suivi et mise à jour des différentes bases de données • Gestion des plannings des salles et des véhicules et • Gestion des stocks de la collectivité (fournitures administratives et d'entretien) • Appui à la mise en place de réceptions en interne • Gestion des seaux DASRI • Vérification des bons de livraison, des engagements et des factures avant transmission au service comptabilité • Mandatement et titres pour le budget de la RIT • Mandatement et envoi des factures du SMICTOM • Facturation diverses 	Titulaire d'un diplôme de niveau 4 minimum et/ou d'une expérience significative sur un même poste d'au moins 2 ans	niveau de rémunération calculé au maximum sur l'indice terminal de l'échelle de rémunération C3
Agent de développement local	A	Attaché Ingénieur	Tout grade attaché Tout grade d'ingénieur	1	35/35ème	L.332-8 2° du CGFP	<ul style="list-style-type: none"> • Participer à la réflexion stratégique sur les sujets liés au développement du territoire • Suivre l'exécution de la Charte de territoire du Val d'Argent • Assurer la mobilisation, l'animation et la coordination des réseaux de partenaires de la collectivité • Rechercher des financements pour les projets, monter et assurer le suivi des dossiers de subventions • Accompagner et suivre les porteurs de projets économiques et associatifs locaux • Elaborer et proposer des politiques de développement économique intercommunales et d'appui aux entreprises • Suivre et animer la politique Mobilité de la CCVA • Encadrer l'équipe des chargés de mission et assurer la transversalité avec les services • Participer à la stratégie de communication et à la promotion du territoire • Assurer la direction adjointe des services et la direction en l'absence de la DGS 	De formation niveau 6 ou 7, en aménagement du territoire, socio-économie du développement ou expérience professionnelle dans le même type d'emploi d'au moins 6 ans	niveau de rémunération calculé au maximum sur l'indice terminal de la grille d'Ingénieur territorial principal

ANNEXE A LA DELIBERATION SUR LES EMPLOIS PERMANENTS DE LA CCVA DU 02/03/2023

FILIERE ADMINISTRATIVE

Agent d'accueil et d'accompagnement de l'Espace France Services	C	Adjoint administratif	Tout grade d'Adjoint	1	26/35ème	L.332-8 2° du CGFP	<ul style="list-style-type: none"> • Accueillir le public et traiter la demande de l'Espace France Services • Renseigner, informer les usagers • Accompagner dans tout type de démarches administratives * Orienter les demandes vers les partenaires concernés et organiser les rendez-vous • Faire vivre le point d'accueil • Participer au réseau France services • Assurer des tâches administratives ponctuelles • Accueillir et traiter les demandes de titres de séjours (CNI, passeports,...) 	Titulaire d'un diplôme de niveau 3 ou 4 et/ou d'une expérience significative	niveau de rémunération sera calculé au maximum sur l'indice terminal de l'échelle de rémunération C3
Conseillère clientèle de la RIT et assistante de gestion budgétaire	B	Rédacteur	Tout grade rédacteur	1	35/35ème	L.332-8 2° du CGFP	<ul style="list-style-type: none"> • Assure les missions de conseillère clientèle de la Communauté de Communes pour le service de la RIT (vente, assistance, conseil, renseignement, information, diagnostic, SAV, mise en contact avec un interlocuteur...) • Réalise en parallèle des missions administratives de secrétariat, comptabilité, suivi de dossiers, accueil physique et téléphonique des usagers de la collectivité 	titulaire d'un diplôme de niveau 4 ou 5 ou justifier d'une expérience professionnelle de 6 ans minimum dans le secteur commercial et/ou comptabilité.	Niveau de rémunération : le niveau de rémunération sera calculé au maximum sur l'indice terminal de la grille B3

ANNEXE A LA DELIBERATION SUR LES EMPLOIS PERMANENTS DE LA CCVA DU 02/03/2023

FILIERE TECHNIQUE

Intitulé du poste	Catégorie hiérarchique	Cadres d'emplois	Grades	Nombre de poste(s)	Nombre d'heures du poste	Référence Article ouverture contractuels	Nature des fonctions	Niveau formation initiale	Niveau rémunération
Responsable des systèmes d'information et réseaux informatiques et géographiques	A	Ingénieur	Tout grade d'ingénieur	1	35/35ème	L.332-8 2° du CGFP	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des études d'opportunité et de faisabilité autours des usages et des pratiques • Proposer des scénarii de solutions techniques les plus adaptées • Réaliser des cahiers des charges • Animer des réunions techniques • Gérer et administrer les systèmes d'exploitation et de gestion de données de la collectivité, en assurer la cohérence, la qualité et la sécurité • Participer à la définition et à la mise en œuvre des serveurs, bases de données, logiciels et progiciels • Élaborer des cahiers des charges de ressources d'infrastructures systèmes et bases de données • Détecter des réseaux souterrains conducteurs avec des appareils de haute technologie • Effectuer des mesures topographiques sur le terrain avec des appareils de haute technologie • Modéliser, structurer et optimiser les bases de données • Anticiper les évolutions réglementaires et technologiques et leurs incidences pour la collectivité 	niveau 6 ou 7, formation supérieure dans le domaine informatique, ou expérience professionnelle dans le même type d'emploi d'au moins 5 ans	niveau de rémunération calculé au maximum sur l'indice terminal de la grille d'Ingénieur territorial principal.
Assistant de prévention – Chargé de maintenance du patrimoine bâti de l'Office de tourisme et de Tellure	C B	Cadre d'emploi des adjoints techniques Cadre d'emploi des techniciens	Tout grade Adjoint technique Tout grade technicien	1	35/35ème	L.332-8 2° du CGFP	<ul style="list-style-type: none"> • Observer les pratiques professionnelles et détecter les comportements à risque • Analyser les conditions de travail, les risques professionnels et les évènements accidentels • Contribuer à la définition annuelle du programme de prévention et proposer des dispositifs de prévention et des démarches d'amélioration conformes à la réglementation • Assurer une veille réglementaire et technique en matière de prévention • Garantir la mise en valeur et préservation des bâtiments sous sa responsabilité et effectuer les travaux d'entretien, de restauration, de rénovation qui s'y rapportent • Proposer une programmation annuelle d'investissement relative au patrimoine bâti • Informer la direction des STM sur les travaux à réaliser qui nécessite l'intervention d'autres services et/ou l'appui de personnel ou des entreprises extérieures • Informer les responsables, les usagers sur la réglementation applicable en matière de sécurité • Tenir à jour les registres de sécurité propres à chaque bâtiment • Suivre les contrôles périodiques de tous les appareils de levage et des aires de jeux/espaces sportifs de la CCVA et de SMAM • Assurer le suivi du nouveau système de gestion de la sécurité des Bagenelles et rendre compte 	Niveau 4 de formation dans les métiers du bâtiments et/ou de la prévention et/ou expérience significative d'au moins 4 ans dans un poste similaire	niveau de rémunération calculé au maximum sur l'indice terminal de l'échelle B 3 de rémunération

ANNEXE A LA DELIBERATION SUR LES EMPLOIS PERMANENTS DE LA CCVA DU 02/03/2023

FILIERE TECHNIQUE

Agent des interventions techniques polyvalent	C	Cadre d'emploi des adjoints techniques	Tout grade Adjoint technique	1	35/35ème	L.332-8 2° du CGFP	<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyage et entretien des bâtiments (intérieur et extérieur des bâtiments, déneigement, petites réparations, contrôle des éléments de sécurité,...) • Entretien préventif et curatif des documents (livres, CD, DVD) • Activités de manutention (préparation salles, logistique et manutention des manifestations, vérification et installation matériels audiovisuel, vidéoprojecteur,...) • Activités polyvalentes (accueil, acheminement et distribution du courrier et divers documents, suivi et nettoyage des véhicules, soutien technique ponctuel aux STM et autres services de la CCVA,...) 	Titulaire d'un diplôme de niveau 3, 4 ou 5, ou d'une expérience professionnelle significative dans un poste similaire	Niveau de rémunération calculé au maximum sur l'indice terminal de l'échelle C3 de rémunération
Agents d'entretien et de service des bâtiments publics	C	Adjoint technique	Tout grade Adjoint	1	27,5/35ème	L.332-8 2° du CGFP	<ul style="list-style-type: none"> * Nettoyage des locaux administratifs, techniques ou spécialisés * Tri et évacuation des déchets courants * Contrôle de l'état de propreté des locaux * Entretien courant et rangement du matériel utilisé * Contrôle de l'approvisionnement en matériel et produits • Veiller à la tranquillité des usagers lors des interventions dans les locaux occupés • Respecter toutes les règles d'hygiène et sécurité • Rendre compte de tout dysfonctionnement ou anomalie au responsable du site • Opérer le tri sélectif • Contribuer aux économies d'eau et d'énergie 	titulaire d'un diplôme de niveau 2, 3 ou 4 hygiène et environnement, métiers de l'hygiène, maintenance et hygiène des locaux, ou, sans formation particulière, un minimum de 2 ans d'expérience requise dans un poste similaire	niveau de rémunération calculé au maximum sur l'indice terminal de l'échelle de rémunération C 3
Gestionnaire du programme Habitat / Logement	C B	Adjoint Technique Technicien	Tout grade adjoint technique Tout grade Technicien	1	35/35ème	L.332-8 2° du CGFP	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre et animation de la politique locale de l'habitat • Pilotage des dispositifs d'amélioration de l'habitat • Lutte contre l'habitat indigne • Mise en œuvre du permis de louer • Appui aux communes dans l'exercice de leur pouvoir de police du maire • Lutte contre les logements vacants • Participer et suivre l'élaboration du Plan Local de l'Urbanisme Intercommunal du Val d'Argent 	niveau 5 en habitat ou aménagement ou un minimum de 3 ans d'expérience dans une collectivité territoriale et un métier similaire	niveau de rémunération calculé au maximum sur l'indice terminal de l'échelle B3
Directeur de la régie intercommunale de télédistribution	A	Attaché Ingénieur	Tout grade attaché Tout grade d'ingénieur	1	3,50/35ème	L.332-8 2° du CGFP	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation des décisions du conseil d'administration (délibération, budget, rapport etc...) • Direction et encadrement du personnel de la régie • Mise en oeuvre et suivi des relations avec l'opérateur VIALIS • Participation à la programmation des travaux du réseaux * Exécution des décisions du conseil communautaire 	Titulaire d'un diplôme d'au moins niveau 6 dans l'ingénierie tout corps ou justifiant d'une expérience d'au moins 6 ans dans l'environnement des collectivités territoriales	niveau de rémunération calculé au maximum sur l'indice terminal de la grille d'ingénieur Territorial Principal

ANNEXE A LA DELIBERATION SUR LES EMPLOIS PERMANENTS DE LA CCVA DU 02/03/2023

FILIERE TECHNIQUE

Technicien d'exploitation réseau de communication électroniques	C B	Cadre d'emploi des adjoints techniques Cadre d'emploi des techniciens	Tout grade Adjoint technique Tout grade technicien	1	35/35ème	L.332-8 2° du CGFP	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des travaux d'extension ou de modernisation d'un réseau câblé de communication • Tirer et poser des câbles de communication en aérien, souterrain, en façades et en intérieur d'immeuble, pour la partie transport et distribution • Installer et mettre en service les systèmes de réseaux de télécommunications en suivant les procédures établies dans un cahier des charges (raccordement de tous les appareils, • Poser les dispositifs terminaux et paramétrer les équipements chez les clients • Aider et conseiller les utilisateurs lors de la mise en fonctionnement des systèmes, • Intervenir en cas de panne, diagnostiquer et résoudre les dysfonctionnements • Assurer la maintenance préventive, effectuer la mise à jour des équipements, contribuer à faire évoluer le réseau selon les besoins • Gérer la relation avec le prestataire de services • Apporter un appui technique lors d'une démarche commerciale • Gérer les DICT 	niveau bac pro dans les Systèmes électroniques numériques (spécialité télécommunications et réseaux) ou justifiant d'une expérience d'au moins 4 ans dans un emploi similaire.	niveau de rémunération calculé au maximum sur l'indice terminal de l'échelle B3
Responsable d'exploitation réseau de communication électroniques	B	Technicien	Tout grade technicien	1	35/35ème	L.332-8 2° du CGFP	<ul style="list-style-type: none"> • Diriger, coordonner et animer l'exploitation technique du réseau de communications électroniques de la Régie Intercommunale de Télédistribution • Piloter les projets techniques de la Régie • Apporter un appui technique pour les travaux d'extension ou de modernisation du réseau câblé de communication • Apporter un appui technique pour installer et mettre en service les systèmes de réseaux de télécommunications • Poser les dispositifs terminaux et paramétrer les équipements chez les clients • Aider et conseiller les utilisateurs lors de la mise en fonctionnement des systèmes, • Intervenir en cas de panne, diagnostiquer et résoudre les dysfonctionnements • Assurer la maintenance préventive, effectuer la mise à jour des équipements, contribuer à faire évoluer le réseau selon les besoins • Garantir la bonne relation avec le prestataire de services • Apporter un appui technique lors d'une démarche commerciale • Gérer les DICT 	niveau 5 dans les Systèmes électroniques numériques (spécialité télécommunications et réseaux) ou justifiant d'une expérience d'au moins 6 ans dans un emploi similaire.	niveau de rémunération calculé au maximum sur l'indice terminal de l'échelle B3

ANNEXE A LA DELIBERATION SUR LES EMPLOIS PERMANENTS DE LA CCVA DU 02/03/2023

FILIERE ANIMATION

Intitulé du poste	Catégorie hiérarchique	Cadres d'emplois	Grades	Nombre de poste(s)	Nombre d'heures du poste	Référence Article ouverture contractuels	Nature des fonctions	Niveau formation initiale	Niveau rémunération
Directeur Pôle culture et médiathèque	A	Grade d'attaché	Tout grade d'attaché	1	35/35ème	L.332-8 2° du CGFP	<ul style="list-style-type: none"> • Gérer administrativement et financièrement l'établissement • Concevoir et mettre en œuvre la politique culturelle définie par les élus dans le projet culturel de territoire • Développer, animer et fédérer les réseaux culturels locaux et les partenariats institutionnels • Coordonner et encadrer les actions des services intégrés au pôle culture • Définir et piloter la communication des actions du pôle culture (brochure culturelle, programmes de la médiathèque, affiches, flyers...) • Manager l'ensemble des services du Pôle Culture (Médiathèque, Labs, Archives et Patrimoine) • Valoriser les collections textiles • Concevoir et mettre en œuvre des événements culturels • Diriger et gérer l'équipe de 5 personnes (gestion des plannings, animation des réunions d'équipe, suivi des entretiens professionnels annuels, suivi des formations) • Elaborer et coordonner la politique d'acquisition de la médiathèque • Elaborer la programmation culturelle de la Médiathèque du Val d'Argent • Mettre en place des actions éducatives et de promotion en direction de tous les publics • Suivre et développer des partenariats avec les acteurs culturels institutionnels et associatifs • Assurer la coordination et le suivi du bâtiment (réglementation ERP- licence d'entrepreneur de spectacle) 	Niveau 6 ou 7 métiers du livre et des bibliothèques – management culturel ou expérience d'au moins 6 ans dans un poste similaire	niveau de rémunération calculé au maximum sur l'indice terminal de l'échelle de rémunération d'Attaché de conservation du patrimoine
Chargée des publics	B	Grade d'Assistant de conservation du patrimoine	Tout grade des assistants de conservation du patrimoine	1	35/35ème	L.332-8 2° du CGFP	<ul style="list-style-type: none"> • Participe au circuit des documents dans les différents secteurs y compris les périodiques • Accueille, oriente, renseigne les usagers • Assure le suivi de la communication de la Médiathèque • Gère l' « Espace citoyen » de la Villa Burrus • Met en place des animations visant à favoriser la participation citoyenne • Assure la régie de recettes 	Niveau 5 minimum Métiers du livre, Médiation, Communication, Documentation.	niveau de rémunération calculé au maximum sur l'indice terminal de l'échelle B3 de rémunération
Archiviste, Responsable du PAH	A	Grade attaché conservation patrimoine	Tout grade d'attaché de conservation du patrimoine	1	35/35ème	L.332-8 2° du CGFP	<ul style="list-style-type: none"> • Collecter, traiter et classer des fonds publics et privés • Piloter la conservation des fonds • Organiser la communication, la valorisation et la médiation des fonds d'archives • Elaborer et mettre en œuvre le projet scientifique et culturel du PAH • Mettre en œuvre sa politique d'accueil et de développement • Organiser des programmations culturelles et valoriser les collections • Organiser et accompagner des visites guidées sur le patrimoine de la vallée • Assurer la communication du service • Développer des partenariats • Piloter la gestion du service sur un plan financier et humain 	Niveau 6 ou 7 métiers de l'histoire, histoire de l'art et muséologie	niveau de rémunération calculé au maximum sur l'indice terminal du cadre d'emploi des attachés de conservation du patrimoine

ANNEXE A LA DELIBERATION SUR LES EMPLOIS PERMANENTS DE LA CCVA DU 02/03/2023

FILIERE ANIMATION

Médiatécnaire	C B	Cadre d'emploi des Adjoints du Patrimoine Cadre d'emploi des Assistants de conservation du patrimoine	Grades des Adjoints du patrimoine Principaux de 2ème ou 1ère Classe Grade des assistants de conservation du patrimoine et Assistants du Patrimoine de	3	35/35ème	L.332-8 2° du CGFP	<ul style="list-style-type: none"> Gérer le secteur sous sa responsabilité (adulte, fonds ancien, jeunesse, audio-vidéo,...) Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique documentaire de l'établissement en fonction du public concerné Conserver et assurer la promotion des collections et de la lecture publique. Accueillir les publics (individuel ou groupe) et assurer la médiation entre les ressources documentaires, les usagers et les partenaires. Concevoir des expositions temporaires, participer à leur valorisation et à leur animation 	Niveau 5 minimum Métiers du livre, Médiation, Communication, Documentation.	niveau de rémunération calculé au maximum sur l'indice terminal de l'échelle B2 de rémunération
Médiateur du patrimoine	C B	Cadre d'emploi des Adjoints du patrimoine Cadre d'emploi des Assistants de conservation du patrimoine	Tout grade d'Adjoint du patrimoine Grade des Assistants de conservation du patrimoine	1	35/35ème	L.332-8 2° du CGFP	<ul style="list-style-type: none"> Assister l'archiviste dans ses missions de valorisation du service des Archives et du Pays d'Art et d'Histoire Garantir l'accueil au CIAP du PAH Concevoir des visites et des ateliers adaptés à tous âges et tout public Organiser et accompagner des visites guidées en saison estivale Accueillir des groupes pour une médiation culturelle adaptée Assurer les échanges avec les partenaires, les institutions, les établissements scolaires, ... Participer à la conception d'expositions temporaires, participer à leur valorisation et à leur animation Participer à la communication des actions menées Participer au développement des partenariats Participer à des recherches historiques et iconographiques ciblées 	niveau 4 minimum métiers du patrimoine et/ou médiation culturelle ou justifiant d'une expérience d'au moins 3 ans dans un emploi similaire	niveau de rémunération calculé au maximum sur l'indice terminal de l'échelle de rémunération B1
Assistant archiviste et accompagnement de l'Espace France Services	C	Cadre d'emploi des Adjoints du patrimoine	Tout grade d'Adjoint du patrimoine	1	35/35ème	L.332-8 2° du CGFP	<ul style="list-style-type: none"> Assurer tout ou partie des activités de traitement, de gestion et de valorisation des fonds d'archives du service intercommunal Accueillir le public et traiter la demande de l'Espace France Services Renseigner, informer les usagers Accompagner dans tout type de démarches administratives Orienter les demandes vers les partenaires concernés et organiser les rendez-vous Faire vivre le point d'accueil Participer au réseau France services Assurer des tâches administratives ponctuelles Accueillir et traiter les demandes de titres de séjours (CNI, passeports,...) Assurer ponctuellement un appui au responsable des SI et/ou Labs 	Titulaire d'un diplôme de niveau 3 ou 4 et/ou d'une expérience significative dans un domaine similaire	niveau de rémunération sera calculé au maximum sur l'indice terminal de l'échelle de rémunération C3

ANNEXE A LA DELIBERATION SUR LES EMPLOIS PERMANENTS DE LA CCVA DU 02/03/2023

FILIERE ANIMATION

<p>Agent de conservation et de valorisation des archives textiles du Val d'Argent</p>	<p>B</p>	<p>Cadre d'emploi des Assistants de conservation du patrimoine</p>	<p>Tout grade des Assistants de conservation du patrimoine</p>	<p>1</p>	<p>35/35ème</p>	<p>L.332-8 2° du CGFP</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Inventorier les collections textiles • Recensement des registres dans un tableur excel, constitution de base de données • Prise de vues et numérisation des échantillons textiles • Assurer la conservation préventive et curative des archives textiles • Programmation et suivi des opérations de désinfection / restauration des registres • Valoriser les archives textiles • Démarchage et accueil des fabricants et designers textiles contemporains, afin de faire connaitre ce fonds • Communiquer sur les archives textiles • Assurer la communication des registres et des échantillons textiles aux chercheurs et designers textiles 	<p>niveau 6 minimum en muséologie et/ou archivistique avec un intérêt pour l'histoire textile ou justifiant d'une expérience d'au moins 5 ans dans un emploi similaire</p>	<p>niveau de rémunération sera calculé au maximum sur l'indice terminal de l'échelle de rémunération B3</p>
--	----------	--	--	----------	-----------------	---------------------------	---	--	---